

L'AVANCEE



organise deux tables rondes **Droits du Handicap**

Maison des Associations Chemin de Tartuges
13800 ISTRES

Dimanche 2 octobre 2011

droit des adultes : de 9h à 12h

droit des enfants : de 14h à 17h

Animée par

Alexandra GREVIN

Avocat à la cour

auteur de deux guides juridiques
«Droits du handicap et procédures»
«Face à l'autisme»

Tarif par demi-journée

adhérents → 25 €

non adhérents

l'inscription comprend l'adhésion 2011

parents, étudiants → 30€

professionnels, établissements → 40€

pour la journée entière comptez 10€ de plus

Contacts :

l.avancee.ted@gmail.com

Valérie ARNAUD

Joëlle DUPITIER

06 17 71 10 68

06 62 17 67 86

Bulletin d'inscription, Adhésion & chèque à l'ordre de L'AVANCÉE à adresser à :
Valérie Arnaud - 40 impasse des Fauvettes 13270 Fos sur Mer

La fiche de questions doit être envoyée au plus tard le 11 septembre 2011, possibilité de participer même sans question
<http://l.avancee.over-blog.com/>



INSCRIPTION Droits du Handicap 2 Octobre 2011

Avec Alexandra GREVIN

Maison des Associations Chemin de Tartugues
13800 ISTRES

M., Mme _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphones _____

Adresse e-mail _____

Profession _____ Etablissement _____

Etes-vous parent d'une personne autiste ? : OUI – NON de quel âge ? : _____

Je suis parent d'une personne présentant un autre handicap ? : OUI – NON

Si oui, lequel ? _____

Autre _____

| | Inscriptions | | | Respectez le tarif en fonction de votre situation |
|--|--------------|-----------------------------------|----------------------------------|---|
| | adhérents | non adhérents | | |
| | | l'inscription comprend l'adhésion | | |
| | | Parents Etudiants | Professionnels établissements | |
| Droits des adultes 9h à 12h | 25 € | 30 € | 40 € | _____ € |
| Droits des enfants 14h à 17h | 25 € | 30 € | 40 € | _____ € |
| Droits des adultes et droits des enfants 9h à 12h et 14h à 17h | 35 € | 40 € | 50 € | _____ € |

| | |
|--|--|
| <p>Le chèque est à libeller à l'ordre de :</p> <p>L'AVANCÉE</p> <p>Chèques et bulletins à adresser à :</p> <p>Valérie Arnaud 40 impasse des Fauvettes 13270 Fos sur Mer</p> | <p>Montant du chèque :</p> <p><i>Si vous n'êtes pas adhérent complétez obligatoirement le bulletin d'adhésion dont le montant est compris dans l'inscription</i> Par exemple vous êtes parent non adhérent : vous payez 30€ (20€d'adhésion et 10€ inscription)</p> |
|--|--|

Renseignements complémentaires auprès de :

l.avancee.ted@gmail.com

Valérie Arnaud : 06.17.71.10.68

Joëlle DUPITIER : 06 62 17 67 86

<http://l.avancee.over-blog.com/>



ADHÉSION année 2011

ADHÉRENT

Date ____/____/____

M., Mme, Mlle _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Téléphones _____

E.mail _____

Profession _____

Si vous êtes nouvel adhérent, comment avez-vous connu l'association ?

Votre adhésion se fait au titre de :

Membre Actif (parent) 20 €

Nom de l'enfant : _____

Date de naissance : _____

Etablissement fréquenté : école, IME, ...

SOINS : orthophonie, psychomotricité, psychologue, éducateur ...

Je suis intéressé par (donner une note entre 0 et 5) :

les formations ____ les loisirs ____ le soutien éducatif à Istres ____

Si vous avez d'autres remarques vous pouvez les indiquer au verso

Membre bienfaiteur 30 €

Si vous êtes professionnel, dans quel établissement ?

Si vous avez des suggestions pour aider l'association, veuillez les indiquer au verso

Je sollicite mon adhésion à l'Association ou Je renouvelle mon adhésion

et verse une cotisation de _____ € à laquelle je joins un don facultatif de _____ €

Chèque à libeller à l'ordre de
L'AVANCÉE**Montant total :****Signature**

Chèque et bulletin à envoyer avec votre inscription à la formation

Je désire recevoir un récépissé fiscal : OUI NON **Dans l'affirmative, joindre une enveloppe timbrée à votre adresse****Le reçu fiscal vous permettra de réduire vos impôts de 66% du montant total****Si vous êtes imposable, un don de 60 € vous coûtera finalement 20 € après réduction fiscale**



Questions à Alexandra GREVIN

pour le dimanche 2 octobre 2011 de 9h à 12h (droit des adultes)
les grands domaines sur lesquels peuvent porter les questions :
les différentes prestations sociales
l'orientation de l'adulte et les aides pour le travail
les tutelles

| | |
|---|-----|
| NOM et Prénom | âge |
| Diagnostic | |
| Protection Judiciaire : sans – sauvegarde de justice – curatelle –tutelle ... | |
| STRUCTURE OU ETABLISSEMENT FREQUENTE : école, foyer, FAM, MAS, SAMSAH, association etc donner un % en temps ou un nb de ½ journées et le coût éventuel mensuel | |
| PRISES EN CHARGE EN MATIERE DE SOINS : orthophonie, psychomotricité, psychologue etc. préciser le nb d'heures hebdomadaires, le coût mensuel | |
| SPORTS ET LOISIRS REGULIERS : | |
| VOTRE QUESTION (écrire bien lisiblement !) Donnez tous les éléments que vous jugez utiles pour la compréhension d'Alexandra GREVIN Vous pouvez joindre un emploi du temps si cela vous semble utile | |



Questions à Alexandra GREVIN

pour le dimanche 2 octobre 2011 de 14h à 17h (droit des enfants)
les grands domaines sur lesquels peuvent porter les questions :
les différentes prestations sociales
l'orientation

| | |
|---|-----|
| NOM et Prénom | âge |
| Diagnostic | |
| STRUCTURE OU ETABLISSEMENT FREQUENTE : école, IME, SESSAD, CMP, CAMSP, association etc donner un % en temps ou un nb de ½ journées et le coût éventuel mensuel | |
| PRISES EN CHARGE EN MATIERE DE SOINS en libéral: orthophonie, psychomotricité, psychologue etc. préciser le nb d'heures hebdomadaires, le coût mensuel | |
| SPORTS ET LOISIRS REGULIERS : | |
| VOTRE QUESTION (écrire bien lisiblement !) Donnez tous les éléments que vous jugez utiles pour la compréhension d'Alexandra GREVIN Vous pouvez joindre un emploi du temps si cela vous semble utile | |